

**PARTICIPATION DU PUBLIC par voie électronique
DU 9/08/2021 AU 9/09/2021 inclus**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DEFRICHEMENT
N° DEF-20-428-022 déposée par la SASU Quartus Ensemblier Urbain
représentée par Monsieur Jean-Noël LEON
en vue de la construction d'un complexe hôtelier
(hôtel et maisons individuelles)
lieu-dit «Le Bestouan» à CASSIS**

Fiche d'observations

A transmettre entre le 9/08/2021 et le 9/09/2021 :

- par voie électronique : ddtm-defrichement@bouches-du-rhone.gouv.fr
- par voie postale : DDTM des Bouches-du-Rhône – Service Agriculture Forêt – Pôle Forêt – Unité Défrichement – CS 60444 – 13098 AIX-EN-PROVENCE Cedex 2

IMPORTANT : Pour que les observations recueillies dans ce formulaire soient prises en compte, vos coordonnées doivent pouvoir être vérifiées.

Les champs marqués d'une * sont obligatoires.

* NOM, * prénom :
* Adresse complète (<i>adresse postale : n° et rue, lotissement, résidence, immeuble, code postal, ville</i>)
Téléphone fixe ou portable :
* Votre adresse de courrier électronique
PROJET :
* Vos observations (<i>Vos observations recueillies ici seront versées au dossier. Pour rappel, elles feront l'objet d'une synthèse qui sera rendue publique par voie électronique pendant une durée de trois mois et précisant notamment les observations dont il a été tenu compte dans la décision retenue</i>)